

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2021

Date de la convocation et publication : 23 février 2021

Présents : MARCHAL Sylvain, BARBIER Mathieu, BLANCHARD Emmanuel, BOLLEAU Bernard, BRUTSAERT Gwenaëlle, CHEMINADE Monique, HERPIN Julien, MARGUERITTE Françoise, MÉMAIN Martine, POUPARD Benoit, RINJONNEAU Éric,

Pouvoirs : DRON Rachel a donné pouvoir à MARCHAL Sylvain -
MARCELLIN Éric a donné pouvoir à BARBIER Mathieu

Excusé : VIOLLEAU Christophe

ORDRE DU JOUR

- Approbation et signature du compte rendu de la séance du 02 février 2021
- Vote du compte administratif et du compte de gestion 2020 (budget principal et budgets annexes)
- Affectation des résultats au budget 2021 (budget principal et budgets annexes)
- Vote du budget 2021 (budget principal et budgets annexes)
- Choix du devis pour les rideaux de la salle des fêtes
- Etude du devis pour l'ordinateur portable
- Choix du devis pour le projecteur
- Etude du devis pour une rampe thermique de désherbage
- Choix du devis d'une petite tondeuse
- Choix de l'entreprise pour la réalisation des travaux aux RICHARDS
- Eglise : Restauration extérieure de l'église de la Nativité de la Vierge de Mazeray - Tranche 3 : délibération à reprendre pour demande de subvention à la DRAC
- Renouvellement de la convention de fourrière avec la SPA de SAINTES
- Questions diverses

Éric RINJONNEAU est nommé secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20 heures

1. Approbation et signature du compte-rendu de la séance du 02 février 2021

2. Vote du compte administratif et du compte de gestion 2020

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monique CHEMINADE adopte, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2020 pour le budget principal et les budgets annexes

BUDGET COMMUNE

Section Investissement	Déficit	27 218.93 €
Section Fonctionnement	Excédent	477 330.13 €

BUDGET ANNEXE « COMMERCE MULTISERVICES »

Section Investissement	Déficit	1 500.00 €
Section Fonctionnement	Excédent	7 999.83 €

BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT LES ORCHIDÉES »

Section Investissement	Résultat	0 €
Section Fonctionnement	Résultat	0 €

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2020 par le Receveur pour le budget de la commune et les budgets annexes.

3. Affectation des résultats au budget 2021

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats suivants au budget 2021

BUDGET COMMUNE

Section Investissement	Déficit d'investissement	27 218.93 €
	Affectation du résultat (1068)	133 358.66 €
Section Fonctionnement	Excédent reporté (002)	343 971.47 €

BUDGET ANNEXE COMMERCE MULTISERVICES

Section Investissement	Déficit d'investissement	1 500.00 €
	Affectation du résultat (1068)	1 500.00 €
Section Fonctionnement	Excédent reporté (002)	6 499.83 €

BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT LES ORCHIDÉES »

Section Investissement	0 €
Section Fonctionnement	0 €

4. Vote du budget 2021

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de voter le budget 2021 comme suit :

BUDGET COMMUNE

Section Investissement	452 703.34 €
Section Fonctionnement	825 374.47 €

BUDGET ANNEXE COMMERCE MULTISERVICES

Section Investissement	13 003.99 €
Section Fonctionnement	19 542.71 €

BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT LES ORCHIDÉES »

Section Investissement	246 438.48 €
Section Fonctionnement	265 189.24 €

5. Choix du devis pour le remplacement des rideaux de la salle municipale (rapporteur Mme CHEMINADE)

Présentation du devis de Couleur Déco : 7 924.51 € TTC pour le remplacement des rideaux de scène de la salle municipale

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de donner un avis favorable pour ces travaux et d'autoriser le Maire à signer le devis de Couleur Déco.

6. Etude du devis pour l'acquisition d'un ordinateur portable

Monsieur le Maire présente un devis de SOLURIS pour l'acquisition d'un ordinateur portable pour la mairie avec la reprise complète des logiciels « métiers », l'installation en réseau au sein de la mairie pour un coût total de 1 747.12 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de donner un avis favorable pour cette acquisition et d'autoriser le Maire à signer le devis de SOLURIS.

7. Choix du devis pour l'achat d'un vidéoprojecteur

Monsieur le Maire présente 2 devis pour l'acquisition d'un vidéoprojecteur pour la mairie :

- Vidéoprojecteur ACER 800 X 600, câble + support 669 € TTC
- Vidéoprojecteur ACER 800 X 600 FULL HD, câble + support 1 049 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de retenir le modèle ACER simple au prix de 669 € et d'autoriser le Maire à signer le devis de N TECH.

8. Etude du devis pour une rampe thermique de désherbage (rapporteur Mr BOLLEAU)

Présentation du devis des Ets TARDY : 3168.00 € TTC pour l'acquisition d'une rampe thermique de désherbage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de donner un avis favorable pour cet achat et d'autoriser le Maire à signer le devis des Ets TARDY.

9. Choix du devis pour l'achat d'une tondeuse (rapporteur Mr BOLLEAU)

Présentation de plusieurs devis pour l'achat d'une tondeuse simple version poussée

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, par 12 voix pour et 1 abstention de donner un avis favorable pour cet achat et de retenir la proposition des Ets FERMENT pour 279 € TTC

10. Choix de l'entreprise pour la réalisation des travaux aux Richards (rapporteur Mr BOLLEAU)

Il convient de prévoir des travaux d'assainissement pluvial avec pose de caniveaux et bordures de trottoirs « Rue de Longeville » au village Les Richards car l'état actuel de la voirie provoque de nombreuses nuisances pour les riverains.

Après étude des différents devis et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De retenir le devis de l'Entreprise MARCHAND pour un montant de 10 196.76 € TTC
- de solliciter une aide exceptionnelle auprès du Conseil Départemental au titre de la voirie communale accidentogène
- d'autoriser le Maire à signer le devis et tous documents afférents à ce dossier

11. Eglise : restauration extérieure de l'église de la Nativité de la Vierge tranche 3

Délibération à reprendre pour la demande de subvention à la DRAC

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre du 03 février 2021 de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, conservation régionale des monuments historiques qui propose une opération concernant la restauration extérieure de la nef, tranche 3/4, de l'église de la nativité de la Vierge de Mazeray sur le budget 2021 du ministère de la Culture.

Cette opération est évaluée à 251 304.94 € HT (montant subventionnable de l'opération) pour laquelle l'Etat apporterait une subvention de 25 %, soit 62 826.24 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve le programme de l'opération pour 251 304.94 € hors taxes (soit 301 565.93 € TTC)
- sollicite l'aide financière de l'Etat soit 62 826.24 € et s'engage à réunir les financements nécessaires à l'exécution de l'opération, soit 301 565.93 € TTC
- indique que le budget prévisionnel de l'opération est le suivant

DÉPENSES HT		RECETTES	
Travaux			
Lot maçonnerie Pierre de taille	162 922.46 €	Subvention DRAC (25 %)	62 826.24 €
Lot charpente menuiserie	12 222.65 €	Subvention Région (25 %)	62 826.24 €
Lot couverture	6 352.50 €	Subvention Département (40 %)	100 521.98 €
Lot vitraux	49 057.38 €	Autofinancement	25 130.48 €
Honoraires			
Architecte	20 749.95 €		
TOTAL HT	251 304.94 €	TOTAL HT	251 304.94 €

- indique que le calendrier prévisionnel de l'opération est le suivant :
 - date prévisionnelle de début de réalisation du projet : 1^{er} septembre 2021
 - date prévisionnelle de fin de réalisation du projet : 31 août 2023
- autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier

12. Renouvellement de la convention de fourrière avec la SPA de SAINTES

Monsieur le Maire présente le projet de renouvellement de la convention de la SPA de SAINTES pour le ramassage des animaux errants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de renouveler la convention avec la SPA de SAINTES et opte pour la formule « tout compris » qui s'élève à 0.465 € par habitant

Questions et informations diverses

A. Travaux de voirie

Bernard BOLLEAU liste les travaux à prévoir

- Chemin du Cluzeau
- Impasse des Rosiers
- Chemin du Petit Champelé qui mène au hangar à boue (75% à la charge de la ville de St Jean d'Angély et 25 % à la charge de la Commune de Mazeray)
- Chemin de la Garenne : PATA

Françoise MARGUERITTE fait part que la voirie défectueuse Rue des Mottes est dangereuse

B. Décès dans la commune

Monsieur le Maire propose une réflexion afin d'informer la population des avis de décès

C. Mise en valeur du Patrimoine

Réunion de la commission le mercredi 10 mars 2021 à 19 heures

D. Commerce multiservices

4 candidats sont potentiellement intéressés par la reprise du commerce

E. Conseil Municipal

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 07 avril 2021

F. Elections départementales et régionales

Scrutins prévus en juin 2021 - Réflexion sur mise en place des 2 bureaux de vote

G. Stationnement

Julien HERPIN et Benoit POUPARD évoquent l'incivisme et le stationnement sur le trottoir devant l'école de Mazeray - Réflexion à mener pour sécuriser l'entrée de l'école et interdire le stationnement aux abords de l'entrée.

H. Containers ordures ménagères BON ESPOIR

Emmanuel BLANCHARD évoque un problème de dépôt sauvage sans tri préalable dans les containers à Bon Espoir.

La personne qui a effectué ce dépôt a été récupéré ses biens.

I. Martine MÉMAIN fait part que le poteau Télécom dangereux à BEAUFIEF a été remplacé

Séance levée à 22 H 05